

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 31 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le vendredi trente et un mars, à 18 h 30, le conseil municipal de la commune de Journac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier LERENARD, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 23 mars 2017.

Anne-Sophie UIJTTEWAAL est élue secrétaire et procède à l'appel des conseillers.

Présents : Olivier LERENARD, Francis THOMASSON, Anne-Sophie UIJTTEWAAL, Alain MAURIN, Marie-Pascale FRUGIER, Cindy BERNARD, Daniel GUILLON, Robert DESBORDES, Marie GABRIEL, Annie MASSIAS, Pascal GAYOU, Aurélien BOULESTIN, Philippe MONTIER.

Absentes représentées : Claire GRAMOND (procuration à Pascal GAYOU), Catherine VALLERY-RADOT (procuration à Philippe MONTIER)

APPROBATION PV DU 06 MARS 2017

Le maire soumet à l'approbation du conseil municipal ce compte-rendu.

Il est approuvé à l'unanimité.

INDEMNITES DES ELUS :

Le maire rappelle que les indemnités de fonctions des élus sont calculées par référence à l'indice brut terminal de rémunération de la fonction publique. Ce dernier passe de 1015 à 1022 à compter du 1^{er} janvier 2017.

Il y a lieu de délibérer pour appliquer ces nouvelles dispositions.

Le conseil municipal approuve par 14 voix pour et une abstention (Aurélien BOULESTIN).

DENOMINATION DU TERRAIN MULTISPORTS :

Le Maire rappelle que lors d'une précédente séance du conseil municipal, il avait été décidé de procéder à la dénomination du terrain multisports.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'attribuer au terrain multisports le nom de Richard DACOURY.

BUDGETS :

✓ **Approbation des comptes de gestion 2016**

Le maire rappelle que les comptes de gestion sont tenus par la Trésorerie d'Aix sur Vienne.

Les comptes de gestion, conformes aux comptes administratifs, sont approuvés par 12 voix pour et 3 abstentions (Aurélien BOULESTIN, Catherine VALLERY-RADOT, Philippe MONTIER).

✓ **Vote des comptes administratifs 2016**

Francis THOMASSON, adjoint aux finances, présente le tableau récapitulatif.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	-	61 003,77	50 185,19	-	50 185,19	61 003,77
Opérations de l'exercice	544 835,79	606 257,51	179 229,37	122 324,00	724 065,16	728 581,51
TOTAUX	544 835,79	667 261,28	229 414,56	122 324,00	774 250,35	789 585,28
Résultats de clôture	-	122 425,49	107 090,56	-	-	15 334,93
Restes à réaliser	-	-	76 671,16	44 134,85	76 671,16	44 134,85
TOTAUX CUMULES	-	-	306 085,72	166 458,85	850 921,51	833 720,13
RESULTATS DEFINITIFS	-	-	139 626,87	-	17 201,38	

COMPTE ANNEXE POUR TRANSPORTS SCOLAIRES

Résultats reportés	10 670,75	-	-	38 556,85	10 670,75	38 556,85
Opérations de l'exercice	21 079,06	23 519,90	-	1 027,00	21 079,06	24 546,90
TOTAUX	31 749,81	23 519,90	-	39 583,85	31 749,81	63 103,75
Résultats de clôture	8 229,91	-	-	39 583,85	-	31 353,94
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
TOTAUX CUMULES	-	-	-	-	-	-
RESULTATS DEFINITIFS	-	-	-	-	-	-

COMPTE ANNEXE POUR ASSAINISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		27 142,49	49 535,62	-	49 535,62	27 142,49
Opérations de l'exercice	30 145,32	92 264,33	108 328,43	145 758,01	138 473,75	238 022,34
TOTAUX	30 145,32	119 406,82	157 864,05	145 758,01	188 009,37	265 164,83
Résultats de clôture	-	89 261,50	12 106,04			77 155,46
Restes à réaliser	-	-	8 411,42	156 800,00	8 411,42	156 800,00
TOTAUX CUMULES	-	-	166 275,47	302 558,01	196 420,79	421 964,83
RESULTATS DEFINITIFS	-	-	-	136 282,54	-	225 544,04

Par 11 voix pour et 3 abstentions (Aurélien BOULESTIN, Catherine VALLERY-RADOT, Philippe MONTIER), les comptes administratifs sont approuvés (le maire ne prend pas part au vote).

✓ Emprunts

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 3 abstentions (Aurélien BOULESTIN, Catherine VALLERY-RADOT, Philippe MONTIER), décide de réaliser :

- un emprunt, pour le budget principal, de 150 000 € au taux 1,75 % sur 20 ans, pour financer les principaux investissements 2017 et 2018,
- deux emprunts, pour le budget assainissement :
 - un de 80 000 € au taux de 1,15 % sur 10 ans
 - un de 280 000 € au taux de 0,60 % sur 2 ans (attente remboursement TVA, subventions et raccordements).

Ces emprunts sont contractés auprès du crédit agricole qui a fait la meilleure proposition.

✓ Vote des taux des taxes locales 2017

Francis THOMASSON, indique que, lors du dernier conseil, après avoir pris connaissance des résultats des budgets 2016, une augmentation de 1% des trois taux avait été envisagée.

La commission finances fait la proposition suivante :

Taxes	Taux 2016	Taux 2017	Bases 2017	Produit
Taxe d'habitation	12,76 %	12,89 %	1 349 000 €	173 886 €
Foncier bâti	15,47 %	15,62 %	772 900 €	120 727 €
Foncier non bâti	77,58 %	78,36 %	32 600 €	25 545 €
TOTAL				320 158 €

Par 12 voix pour et 3 abstentions (Aurélien BOULESTIN, Catherine VALLERY-RADOT, Philippe MONTIER), les nouveaux taux des taxes locales sont approuvés.

✓ Vote des budgets primitifs 2017

Francis THOMASSON présente les différents budgets prévisionnels équilibrés comme suit :

Communal :

- section de fonctionnement : **599 314,91 €**
- section d'investissement : **400 770,22 €**

Transport scolaire :

- section de fonctionnement : **26 656,91 €**
- section d'investissement : **41 910,85 €**

Assainissement :

- section de fonctionnement : **129 420,74 €**
- section d'investissement : **650 559,74 €.**

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 3 abstentions (Aurélien BOULESTIN, Catherine VALLERY-RADOT, Philippe MONTIER) approuve ces budgets primitifs 2017.

QUESTIONS DIVERSES :

- transports scolaires : suite à notre demande, le conseil départemental va installer gratuitement des abris voyageurs aux villages de Béchadie, Banneix et Chanteperdrix. Un abri supplémentaire, subventionné à 50 %, sera implanté à Fénérole.

- mobilier urbain : dans le cadre du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, 5 tables de pique-nique ont été posées aux abords des chemins.

La séance est levée à 20H15.